

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITÉ - PROBITÉ

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

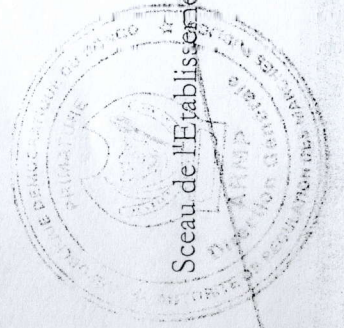
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 0087/2026

A AMSAJ GROUP CENTRAL AFRIQUE RDC SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché n° GG 0021, MIN.AGRISA/SG/F/12/2024, conclu avec le Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire, pour un montant total hors taxe dollars américains deux million huit cent mille, zéro centimes (USD 2 800 000,00) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains dix-neuf mille six cent, zéro centimes (USD 19 600,00), pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Kinshasa, le 29/01/2026

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Director Général

0000008